

# La France et l'UE en Méditerranée : entre esprit de système et réalités

Jean-François Daguzan

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2020/4 Hiver** , PAGES 109 À 120  
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037301093

DOI 10.3917/pe.204.0109

Date de mise en ligne : 08/12/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2020-4-page-109?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## La France et l'UE en Méditerranée : entre esprit de système et réalités

Par Jean-François Daguzan

**Jean-François Daguzan** est vice-président de l'institut Choiseul, et ancien directeur-adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

La France et la Turquie s'opposent en Méditerranée sur les crises régionales (Libye, Syrie), et la délimitation des eaux territoriales entre Athènes et Ankara. Au-delà de ces oppositions, la France peut-elle mettre en œuvre une stratégie dépassant les échecs des grandes machines diplomatiques des deux dernières décennies (processus de Barcelone, UpM) ? Et l'Union européenne, qui semble décidée à parler d'une seule voix, aidera-t-elle à passer des rêves de systèmes aux coopérations concrètes ?

politique étrangère

Depuis deux ans la tension s'est considérablement accrue en Méditerranée orientale. Cette situation s'explique par la conjonction de plusieurs crises : la fin de la crise syrienne, la guerre civile en Libye et la concurrence exacerbée autour des gisements de gaz *offshore* dans cette zone. Mais cette situation se double d'un activisme français qui tranche sur les décennies précédentes, sans qu'il ait jamais abandonné son esprit de système. De son côté, l'Union européenne (UE) navigue à vue, prise entre ses tensions internes (jamais résolues depuis la crise financière de 2008) et la difficulté de définir une politique extérieure concrète et dynamique.

Quatre éléments peuvent être pris en compte pour éclairer une situation relativement inédite.

- L'émergence ou le retour de puissances régionales bien décidées à peser.
- Les conséquences de la politique française – notamment à l'égard de la Syrie dans un premier temps puis de la Libye –, qui rejaillit sur la région, et sur les relations avec la Turquie en particulier, mais aussi avec l'Italie.

- La redéfinition d’une énième politique méditerranéenne de Paris<sup>1</sup>.
- La politique méditerranéenne de l’UE, et plus particulièrement celle à destination de la Turquie, prise entre dogme, inquiétudes, et contradictions entre les États membres.

### **La France en Méditerranée : « modérateur » ou « acteur-gladiateur » ?**

Depuis l’émergence du mouvement de transformation des Printemps arabes, la France est sortie d’un modèle consensuel multilatéral et inclusif, dont la promotion du Partenariat euro-méditerranéen de Barcelone – lancé en 1995 – fut l’archétype le plus abouti. Le pays semble intégrer la catégorie dite par Bertrand Badie des « acteurs-gladiateurs », c’est-à-dire participant activement au changement politique dans une entité donnée (pays, région). Cette nouvelle position s’est manifestée en Libye avec la chute du colonel Kadhafi ; en Syrie avec un soutien actif aux groupes tentant de renverser le pouvoir de Bachar El-Assad ; en Irak et en Syrie dans la lutte contre l’État islamique et autres groupes djihadistes.

Cet activisme qui s’est poursuivi sous trois présidents de la République, changeait radicalement de la « gestion en bon père de famille » du deuxième mandat de François Mitterrand et des deux mandats de Jacques Chirac<sup>2</sup>. Cette première approche, appuyée sur une connivence de type fraternel ou paternel avec les leaders autoritaires en place, contribuait à une situation dite de « stabilité autoritaire » par Hubert Védrine, qui perdura sur plus de trente ans.

La suractivité remplaça l’immobilisme prudent. L’élimination de Kadhafi sans véritable plan de rechange déboucha sur un chaos ininterrompu. Sous le président Macron, la situation se complexifia, avec d’un côté un soutien officiel aux institutions libyennes portées par les Nations unies, et de l’autre un appui officieux au maréchal Haftar, maître de la moitié du pays et considéré, en dépit de son illégitimité, comme mieux apte à lutter contre le djihadisme au Maghreb et au Sahel – la politique française à l’égard de la Libye étant aussi une politique sahélienne<sup>3</sup>.

Qui plus est, les tentatives de réconciliation engagées dès l’arrivée du nouveau président aux affaires furent conduites sur un modèle bien

1. J.-F. Daguzan, « France and the Mediterranean Policy: Between Myths and Strategy », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 17, n° 3, décembre 2009, p. 387-400, disponible sur : [www.tandfonline.com](http://www.tandfonline.com).

2. Vieille expression juridique caractérisant un usage de la modération dans la gestion des biens.

3. Voir l’enquête très fouillée de Piotr Smolar en six articles, dont (5/6) : « En Libye le pari perdu de la France », *Le Monde*, 26 juin 2020, disponible sur : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

français, c'est-à-dire excluant l'Italie, autre acteur majeur pour la stabilité de la Libye. L'opposition à la fois souterraine et ouverte des deux pays bloqua, jusqu'à juin 2020, tout espoir d'une action européenne positive<sup>4</sup>.

En Syrie, la position française évolua, au fur et à mesure que la situation se dégradait, du soutien à une opposition politico-militaire fortement façonnée à Paris, à l'appui à une coalition hétérogène et, surtout, aux mouvements kurdes syriens. Une position en conflit direct avec les objectifs stratégiques turcs, qui entraîna une hostilité croissante de la Turquie envers la politique française.

En Libye, l'offensive du maréchal Haftar visant à prendre par la force le contrôle de la totalité du territoire libyen entraîna l'intervention de la Turquie auprès du gouvernement reconnu du pays, des forces mercenaires appuyées par Ankara accompagnant son soutien politique. Cette action conjuguée conduisit au repli des troupes d'Haftar sur leurs positions antérieures. Paris dénonça l'ingérence turque, Ankara, en miroir, fustigeant le retour du colonialisme français. Les interventions vigoureuses du président français lors de la catastrophe du port de Beyrouth du 4 août furent commentées en Turquie à cette même lumière.

### Libye, Syrie, gaz offshore : les ferments d'une opposition

En Méditerranée orientale, la découverte, voici quelques années, de gisements de gaz *offshore* à la charnière des eaux territoriales israéliennes, libanaises, égyptiennes et chypriotes crédita d'un regain d'attention un espace maritime jusqu'alors dévolu à la gesticulation militaire<sup>5</sup>. Le président Erdogan y vit un moyen de rebondir politiquement en prenant fait et cause pour les droits supposés de la République de Chypre-Nord – entité reconnue par la seule Turquie après la partition de l'île par les armes turques en 1974. C'était aussi le moyen de revenir sur la délimitation des eaux territoriales avec la Grèce, délimitation vue comme un des éléments inacceptables des traités « inégaux » de l'après Première Guerre mondiale et dont le président turc a fait un de ses chevaux de bataille. Le concept de « patrie bleue » (*Mari vatan*), remis au goût du jour pour entériner l'alliance de pouvoir avec le parti nationaliste, conjugue revendications, frustrations et ambitions turques sur la Méditerranée, et plus largement sa périphérie territoriale<sup>6</sup>.

4. *Ibid.*, (4/6), « En Libye, l'impuissance de l'Europe ».

5. D. Amsellem, « Les problématiques des réserves gazières au large d'Israël, de Gaza, de l'Égypte, du Liban et de Chypre », Fondation pour la recherche stratégique, 28 février 2018, disponible sur : [www.frstrategie.org](http://www.frstrategie.org).

6. J. Marcou, « Décryptage de la position turque en Méditerranée orientale », FMES, 17 septembre 2020, disponible sur : <https://fmes-france.org>.

Dans ce type de situation fluide, les gouvernements autoritaires peuvent déployer leur action car ils disposent de la liberté de manœuvre que confère l'unicité de la décision. La Russie a repris pied en Méditerranée orientale grâce à la guerre civile syrienne et aux attermolements occidentaux, et elle est aussi présente en Libye. Ce modèle a été repris avec succès par Recep Tayyip Erdogan, qui joue à bas coût et gagne.

Par ailleurs, le leader turc a identifié la France comme le point faible européen susceptible de servir de levier à sa politique. Il joue sur l'image de l'ancienne puissance coloniale pour tenter de mobiliser les énergies des peuples du Bassin anciennement colonisés et, désormais, sur une vision anti-musulmane fantasmatique aisément exportable du fait de la difficulté de Paris à expliquer simplement les principes et les fondements laïques de la société française.

### **La Méditerranée du président Macron : entre opportunisme tactique et vision globale ?**

Le candidat et futur président de la République ne fut pas particulièrement disert sur la question méditerranéenne. Un peu plus que François Hollande, qui n'avait pratiquement rien dit<sup>7</sup> ; beaucoup moins que Nicolas Sarkozy qui devait en faire un pilier de sa politique étrangère – au moins sur le plan de l'affichage avec la création de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

La pensée d'Emmanuel Macron en matière méditerranéenne a fortement évolué en quelques années. De presque absente chez le candidat, elle se développe progressivement et ambitieusement, jusqu'à devenir un point saillant de sa politique. En revanche sa relation à la Turquie est, dès le départ, marquée par la suspicion. L'affrontement entre les deux pays était-il inéluctable, et est-il conciliable avec une vision inclusive d'un système euro-méditerranéen renforcé ?

#### *Macron candidat : la Méditerranée absente*

Dans la plateforme électorale du candidat, la Méditerranée n'est pas présente mais la Turquie l'est déjà : « Le Maghreb et l'Afrique sont nos partenaires privilégiés. Nos responsabilités nous imposent de multiplier les canaux de dialogue avec d'autres partenaires. Avec la Russie, la Turquie ou les pays du Moyen-Orient et du Golfe, ce dialogue sera constant mais

7. « Je développerai la relation de la France avec les pays de la rive sud de la Méditerranée sur la base d'un projet économique, démocratique et culturel » : point 52 des 60 propositions du candidat François Hollande, voir sur : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr).

exigeant. » Le doute sur la Turquie existe *ab initio*, sans néanmoins être porteur d'une opposition frontale : « Les conditions de l'entrée de la Turquie dans l'Union ne sont clairement pas réunies et l'évolution récente de ce pays ne laisse pas entrevoir une évolution positive de ce point de vue. Néanmoins, l'Europe ne doit pas fermer la porte à la Turquie. Notre pays doit retrouver sa place au Moyen-Orient, en particulier pour accompagner la résolution de la crise syrienne. Il restera engagé au Liban<sup>8</sup>. »

### *Revue stratégique : la vision officielle d'une Méditerranée de la menace*

En 2017 le président fraîchement élu engage une Revue stratégique, censée redéfinir les contours de la politique de défense et de sécurité de la France<sup>9</sup>. La Méditerranée n'y apparaît que du côté de la menace : terrorisme, conflits, retour des puissances (Turquie et Russie ciblées sans être nommées<sup>10</sup>) ; et comme espace maritime<sup>11</sup>. La « militarisation accrue de la Méditerranée orientale » est présentée comme un risque particulier<sup>12</sup>. En revanche, ladite Méditerranée est absente des coopérations de défense, pour lesquelles une « nouvelle approche » est préconisée, sans plus de précision<sup>13</sup>.

Cette vision inquiète, voire carrément menaçante, du Bassin méditerranéen, le président a voulu l'atténuer par la relance d'une approche coopérative ciblée.

### *Le Sommet des deux rives : une alternative de relance via la Méditerranée occidentale*

En 2019, l'Élysée tenta de relancer la coopération en Méditerranée avec un Sommet des deux rives. Comme ce fut le cas par le passé, les difficultés en Méditerranée orientale menaient au repli sur le côté ouest du Bassin. Le Dialogue informel 5+5, qui fonctionne toujours bien grâce à sa nature non officielle, fut choisi comme cadre d'une coopération renforcée.

Le président appela donc de ses vœux un Sommet des deux rives construit sur la base du dialogue 5+5, mais de manière encore plus inclusive, « avec une forte contribution des sociétés civiles [...]. Il nous faut

8. Voir sur : <https://en-marche.fr>.

9. Cette Revue faisait suite au *Livre blanc Défense et Sécurité Nationale* élaboré sous François Hollande en 2013. C'est le cinquième exercice du genre depuis 1972, voir sur : [www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr](http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr).

10. « Une concentration, sans précédent depuis la fin de la guerre froide, de foyers de tension dans l'espace euro-méditerranéen, de l'Atlantique Nord au Sahel », p. 87.

11. Point 124, p. 43-44.

12. « La Méditerranée, en particulier dans sa partie orientale, est ainsi devenue un espace fortement militarisé, tandis qu'en Méditerranée occidentale, le manque de structures de coopération reste préjudiciable au traitement des tensions qui y convergent. », point 45, p. 25.

13. Points 64 et 65, p. 207-210.

retrouver le fil d'une politique méditerranéenne différente en tirant les enseignements de ce que nous avons réussi et de ce que parfois nous ne sommes pas parvenus à faire<sup>14</sup> ». La conférence fut conçue sur la base de travaux préparatoires sur des thèmes civils consensuels diligentés par 100 personnalités qualifiées désignées par leurs gouvernements.

Le Sommet proprement dit, qui devait réunir présidents et Premiers ministres des dix pays de la Méditerranée occidentale (France, Italie, Espagne, Portugal, Malte, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Mauritanie), se tint le 24 juin 2019 à Marseille. Il échoua pourtant à attirer les autres dirigeants invités. Deux éléments permettent d'expliquer l'échec de l'initiative. D'une part, nombre de dirigeants étaient retenus par des problèmes électoraux, politiques, ou économiques graves ; d'autre part, comme de nombreuses initiatives précédentes, ce sommet a été vu à l'extérieur comme une initiative française autocentrée, et pas assez travaillée de manière inclusive.

*Une « politique européenne pour la Méditerranée » :  
dernier étage de l'édifice macronien ?*

Le Sommet des deux rives en sommeil, le président de la République réaffirme le 13 juillet 2020 dans son traditionnel discours aux forces armées le souhait d'une politique méditerranéenne proactive :

« Le théâtre méditerranéen est pour nous, aujourd'hui et dans les mois qui viennent, une autre priorité. Plus encore, c'est un enjeu crucial pour l'Europe aujourd'hui et demain car cette mer commune est un pont entre l'Europe et des zones de tensions qui ne cessent de s'intensifier [...] Nous parlons là de notre voisinage, de notre sécurité, de notre stabilité. C'est pourquoi j'appelle au développement d'une véritable politique européenne pour la Méditerranée. C'est à mon sens une nécessité et une urgence » [...] « La zone Méditerranée sera le défi des prochaines années, tant les facteurs de crise qui s'y conjuguent sont nombreux : contestation des zones maritimes, affrontements entre pays riverains, déstabilisation de la Libye, migrations, trafics, accès aux ressources. Un jeu de nouvelles puissances s'y noue aussi. » [...] « L'Europe a à y redéfinir son rôle et sa place sans naïveté, sans complaisance, ce qui suppose de savoir réinterroger la cohérence de nos grandes alliances. » [...] « La Méditerranée ne peut construire une paix durable sans nous, nous ne pouvons accepter que notre avenir soit construit par d'autres puissances<sup>15</sup>. » D'un bout à

14. Emmanuel Macron, Conférence des ambassadeurs et des ambassadrices à Paris le 27 août 2018, voir sur : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

15. Texte intégral disponible sur : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr).

l'autre du discours, la question turque est présente en filigrane ; et c'est l'Europe et non plus les coopérations informelles qui est appelée à la rescousse de la relance.

Un mois plus tard, le message du président au Forum de Lugano développe la thématique : « La Méditerranée est en crise. » Cette dernière devant s'analyser à partir de quatre axes majeurs : le fait religieux (et la montée d'un extrémisme radical violent), le fait démographique (et les migrations illégales), le fait énergétique (et la lutte pour l'*offshore*), le fait politique (et l'ambition de nouvelles puissances.) Pour répondre à ces défis, Emmanuel Macron propose une nouvelle approche :

« Quelle gouvernance politique on arrive à trouver pour notre Méditerranée, notre Proche-Orient, notre Moyen-Orient ? Un modèle inclusif de stabilité, mais avec des forums nouveaux. Or, aujourd'hui, tout est bloqué. L'Europe fonctionne aujourd'hui, mieux qu'elle n'a pu fonctionner avec une vraie solidarité à l'égard de l'Europe du Sud. [...] Et donc je pense que nous avons, dans cette réinvention du multilatéralisme contemporain, à essayer de bâtir les fondements de ce qu'est une coopération méditerranéenne<sup>16</sup>. »

### À la recherche d'un modèle inclusif de stabilité

Ainsi s'élabore au fil du temps une pensée présidentielle pour la Méditerranée. Elle a une dimension invocatoire : « *notre Méditerranée* » qui « gronde »... Comment pourraient s'en articuler les éléments concrets ?

Le président français s'inscrit sans doute de façon inconsciente dans les traces de ses prédécesseurs. Depuis Napoléon III, chaque fois que les ambitions européennes de la France se sont retrouvées bloquées, ses dirigeants se sont repliés sur l'idée méditerranéenne. Du Royaume latin aux justifications de la colonisation algérienne dans une « pensée de midi » – sorte de maison commune –, en passant par le 5+5 et le Partenariat euroméditerranéen ou l'UpM : l'imagination n'a pas manqué à nos dirigeants pour produire du mythe<sup>17</sup>. Aujourd'hui, le président Macron cherche à concrétiser une nouvelle initiative, mais comment faire quand la crise franco-turque paralyse de fait toute ouverture coopérative multilatérale, sauf à aller jusqu'au bout de l'ostracisme ?

16. Message adressé au Forum Moyen-Orient-Méditerranée de Lugano, 22 août 2020, disponible sur : [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr).

17. W. Lepenies, *Le Pouvoir en Méditerranée, un rêve français pour une autre Europe*, Paris, Éditions de la Maison de sciences de l'homme, J.-F. Daguzan, « La fin de la Méditerranée ? Conséquences des révolutions arabes », *Les Cahiers de la Méditerranée*, « Recompositions géopolitiques en Méditerranée : un défi pour les *Mediterranean Studies* », n° 89, décembre 2014, p. 57-68.

Emmanuel Macron voit la Turquie, et au premier chef son leader, comme une épine au pied, un adversaire aisément identifiable dans sa projection médiatique de leader autoritaire. Erdogan pèse désormais de tout son poids militaire sur les alliés de la France en Syrie ; il a considérablement retourné la situation stratégique en Libye ; il effectue avec sa diplomatie un travail de sape sur le Maghreb francophone, et surtout le Sahel. Devant le Med7 d' Ajaccio, le président français affirmait : « La Turquie n'est plus un partenaire<sup>18</sup>. » Pour toutes ces raisons, la France a pris fait et cause pour la Grèce face à la gesticulation turque dans les eaux chypriotes, et s'affiche avec un soutien militaire explicite. De ce point de vue, les décisions prises contre Ankara lors de la réunion du 2 octobre 2020 à Bruxelles, peuvent être considérées comme une victoire franco-chyprio-grecque. Sont-elles les prémices d'une nouvelle politique ?

*La politique méditerranéenne de l'UE : fin des ambitions universalistes et émergence d'une Realpolitik ?*

À partir de 1992 – fin de la guerre du Koweït et ouverture du dialogue israélo-palestinien –, l'Union européenne, poussée par les pays de son Sud, a eu pour ambition de structurer son espace méditerranéen de façon ambitieuse, et dans une perspective d'arrimage étroit du Sud et de l'Est méditerranéens à sa propre dynamique européenne. Le Partenariat de Barcelone d'octobre 1995 a été l'expression concrète de cette grande ambition. Mais les années qui suivirent ne furent que désillusions<sup>19</sup>. Le président Sarkozy tenta une relance plus multilatérale qu'inclusive avec la création de l'Union pour la Méditerranée (UpM) ; mais le manque de moyens et les dissensions internes plombèrent son démarrage. Enfin, la crise économique et financière de 2008 créa une fracture durable entre pays membres de l'UE, affaiblissant considérablement les économies de la zone. En 2011, les révolutions et autres mouvements de transformation des rives sud et est de la Méditerranée prirent de court l'UE et ses États membres. Il fallut attendre le « réexamen de la Politique européenne de voisinage » de novembre 2015 pour que se concrétise une prise en compte officielle de ces bouleversements<sup>20</sup>. En juin 2016, après un long cheminement (10 ans), la nouvelle Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne tentait à nouveau d'aborder, entre autres sujets, la question méditerranéenne<sup>21</sup>.

18. Réunion informelle des pays du Sud de l'Union européenne, « Méditerranée : pour Emmanuel Macron la Turquie n'est plus un partenaire », *La Croix*, 10 septembre 2020, disponible sur : [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com).

19. Voir J.-F. Daguzan, « Les politiques méditerranéennes de l'Europe : trente ans d'occasions manquées », *Politique étrangère*, vol. 81, n° 4, hiver 2016-2017, p. 11-24.

20. Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social et au Comité des Régions, Bruxelles, le 18 novembre 2015, JOIN (2015) 50 final.

21. « Shared Vision, Common Action: A Stronger Europe – A Global Strategy for the European Union's Foreign and Security Policy », Publications Office of the EU, juin 2016, disponible sur : <http://europa.eu>.

Dans ce dernier texte, l'UE prenait acte du « tourbillon » de crises vraisemblablement engagé pour des décennies, et proposait de développer des stratégies (résolution des conflits et développement des droits de l'homme) propres à faire face à la menace terroriste, au défi de la démographie, des migrations et du changement climatique, et « de saisir les opportunités pour une prospérité partagée. » La résolution des conflits eut pour priorité la Syrie, la Libye et (avec l'insuccès que l'on sait) « le conflit israélo-palestinien sur la base des deux États et des lignes d'armistice de 1967 »<sup>22</sup>. Les questions des réfugiés, du terrorisme, de l'énergie, étaient également évoquées<sup>23</sup>. La Stratégie constatait avec réalisme le déficit des dynamiques régionales censées provenir des organisations *ad hoc*. L'UE préconisait dès lors d'agir à travers une « coopération multilatérale fonctionnelle »<sup>24</sup>.

Quant à la Turquie, elle demeurait au cœur des préoccupations européennes à travers « l'ancrage à la démocratie » du pays, et la « poursuite du processus d'adhésion ».

Dans les années qui suivirent, l'UE s'attacha aux dossiers les plus brûlants : les migrations illégales et de masse (incluant un accord financier avec la Turquie) ; la question syrienne et la question libyenne ; et le soutien à la stabilisation des États affaiblis par les crises successives. Ces deux dernières options, sans grand succès. L'opposition franco-italienne sur le dossier libyen joua un rôle majeur de blocage. Et la prudence extrême de l'Allemagne vis-à-vis de la Turquie, du fait de sa communauté de 2,7 millions de Turcs, pesa lourd dans les relations avec Ankara.

Il fallut attendre début octobre 2020, et le raidissement de la gesticulation turque dans les eaux territoriales grecques et chypriotes, pour que les États membres et l'UE s'expriment collectivement, d'une seule voix, en menaçant la Turquie de sanctions économiques et politiques susceptibles de remettre en cause l'union douanière et, sans le nommer, le processus d'adhésion.

Les mots d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, sont alors durs à l'égard de la Turquie. Le dialogue avec l'UE « ne fonctionnera que si les provocations et les pressions cessent. [...] Nous attendons donc de la Turquie qu'elle s'abstienne dorénavant de

---

22. Objectif désormais physiquement irréalisable mais symbolique.

23. « Shared Vision, Common Action: A Stronger Europe – A Global Strategy for the European Union's Foreign and Security Policy », *op. cit.*, p. 36.

24. *Ibid.*, p. 35.

toute action unilatérale. En cas de nouvelles actions de la part d'Ankara, l'UE utilisera tous les instruments et options disponibles. » Toujours selon sa présidente, la Commission a été chargée d'élaborer des sanctions économiques et elles sont prêtes à être « utilisées immédiatement<sup>25</sup>. »

## L'Union européenne parle d'une seule voix

La question est désormais de savoir si ce premier grand exercice de solidarité ouvre une nouvelle politique, plus fondée sur le réalisme que l'esprit de système. Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, disait tout récemment : « Avec nos partenaires de l'ensemble du pourtour méditerranéen cette fois, nous dresserons le bilan de 25 années du processus de coopération régionale dit de Barcelone. À cette occasion, l'Union confirmera sa détermination à faire de la Méditerranée une région plus sûre, plus prospère et plus stable. J'ai pleinement conscience que les actions menées en ce sens depuis un quart de siècle n'ont eu que des résultats limités et que la tâche s'annonce particulièrement rude pour les mois qui viennent<sup>26</sup>. »

Ainsi, en 2020, les réalités rattrapent le rêve d'intégration de l'espace euro-méditerranéen de Barcelone. Si l'UpM a survécu, c'est grâce à la gestion de projets économiques et d'éducation collectifs cohérents ; mais l'initiative a perdu toute charge politique<sup>27</sup>. En revanche, l'UE est peut-être en train de se construire dans le domaine de la sécurité par une solidarité effective face à un adversaire finalement admis comme commun : la Turquie.

### Un jeu dangereux, des options faibles

La situation stratégique peut-elle dégénérer en Méditerranée orientale ? Jusqu'à maintenant, le président turc a toujours su jusqu'où ne pas aller trop loin. Le *game changing* turc se fait à bas coût, suivant un modèle russe : mercenaires et drones en sont les armes principales (Libye, Syrie, Haut Karabakh).

Le style de la déclaration symbolique et tonitruante à destination de son opinion publique et – espère-t-il – du monde musulman est l'arme principale d'Erdogan. La revendication de Jérusalem est la dernière en

25. « Méditerranée orientale : l'UE donne trois mois à la Turquie pour stopper les provocations », *Le Parisien*, 2 octobre 2020, disponible sur : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr).

26. J. Borrell, « Les enjeux de la Méditerranée occidentale », *SEAE Blog*, 27 octobre 2020, disponible sur : <https://eeas.europa.eu>.

27. « 59 projets de coopération régionale représentant un budget de plus de 5 millions d'euros ont été labellisés par l'UpM, dont 10 sont déjà complétés », disponible sur : <https://ufmsecretariat.org>.

date<sup>28</sup>. La déclaration peut s'accompagner de gesticulations militaires. Le président turc se place sous l'ombre tutélaire de Saladin, vainqueur des Croisés<sup>29</sup>. Il entend donc endosser à peu de frais, et unilatéralement, le rôle de Protecteur de l'Islam.

Les provocations directes à l'endroit de la personne même du président français procèdent de cette tactique éprouvée. Ayant identifié, de façon mimétique, la personnalisation du pouvoir français, Erdogan en joue pour pousser Emmanuel Macron à la faute. Autre exemple de la gestion *border-line* du président turc : la « confrontation » maritime avec la France quand, le 9 juin 2020, un incident à la mer a opposé deux bâtiments turc et français dans le golfe de Syrte, au large des côtes libyennes, lors d'une opération de surveillance de l'embargo sur les armes.

Toutefois, la Turquie sait souffler le chaud et le froid. Pour les événements de la mer Égée, un accord a été conclu sous l'égide de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) entre la Grèce et la Turquie « sur un mécanisme pour éviter les conflits », et le président Erdogan s'est dit déterminé « à maintenir les voies du dialogue ouvertes avec l'UE<sup>30</sup>. » L'achat, ou non, de missiles S-400 russes par Ankara aura valeur de test, à la fois pour l'OTAN et les États-Unis, de la capacité de disruption du président turc.

Dans cette situation, l'hypothèse que puisse être construit un nouveau système de stabilité est faible. L'OTAN, qu'on a à peine mentionnée jusqu'ici, a de plus en plus de mal à gérer les « frères ennemis » Grèce-Turquie, et s'occupe d'abord dans la zone de la lutte contre le terrorisme et les trafics. Les États-Unis, qui se désengagent, n'ont pour réel souci qu'Israël. Paradoxalement, l'UE pourrait en venir à exister dans le domaine de la sécurité d'abord par la volonté de cet adversaire résolu. Mais les conditions ne sont pas réunies pour la mise sur pied d'un système élargi de stabilité.

Côté français, on ressent le désir d'Emmanuel Macron de laisser une trace historique forte en réussissant un acte politico-diplomatique marquant. Mais la traduction dans les faits d'une telle initiative se heurte aujourd'hui à une Europe morcelée, et à une Méditerranée en crise. Le

28. « Jérusalem est notre ville », *Time of Israel*, 20 octobre 2020, disponible sur : <https://fr.timesofisrael.com>.

29. « Erdogan : il est du devoir de chaque musulman de défendre Jérusalem », TRT, 4 octobre 2020, disponible sur : [www.trt.net.tr](http://www.trt.net.tr).

30. Signé entre responsables militaires, *L'Orient le Jour*, 1<sup>er</sup> octobre 2020, disponible sur : [www.lorient-lejour.com](http://www.lorient-lejour.com).

président français propose certes une relance, mais laquelle, et avec qui ? L'UE est divisée. Les gouvernements du Sud et de l'Est méditerranéen sont, pour partie d'entre eux, inexistants. Les zones de crise, voire de conflits, demeurent dans toute leur amplitude. Les finances sont défaillantes. Si la crise de 2008 a laissé nombre d'États exsangues, la crise du COVID-19 pourrait mettre à terre les économies les mieux armées. Le plan de relance de l'UE est à destination interne, et peut-être déjà insuffisant. Enfin, qui aujourd'hui, en dehors de la France, veut vraiment de cette relance ? Le modèle intégratif du partenariat de Barcelone, pas plus que celui, multilatéral, de l'UpM n'a vraiment fonctionné. Chaque pays est aujourd'hui replié sur son pré carré sanitaire, et les vagues crisogènes et/ou migratoires ne sont traitées que sur le mode réactif. La pensée d'une construction politique de grande ampleur pour la Méditerranée se heurte tragiquement au mur des réalités.

Le face-à-face direct peut-il jouer à l'avantage de la France ? Les présidents français précédents avaient su jouer du statut de semi-puissance reconnu à la France depuis les années 1960, à condition de laisser l'exercice de ladite puissance dans le flou. Or la position d'acteur-gladiateur, désormais assumée, est à risque. Si elle peut être défendable dans la mesure où on en espère des gains solides (comme avec l'opération Serval en 2013), elle peut se révéler extrêmement dangereuse si elle dévoile la faiblesse dudit acteur, ou le mène simplement à l'échec. Le cardinal de Retz le savait : « On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment. »

Le bras de fer ne fait que commencer en Méditerranée orientale.




---

### Mots clés

Méditerranée  
France  
Turquie  
Union européenne